

## VIVRE LE CIMETIÈRE : DU TABOU SPATIAL AU PAYSAGE CHOISI PAR LES USAGES ET RITES FUNÉRAIRES

Cimetière, rite funéraire, mémoire, vivant, cycle, suburbain, usages

Cacher et sacraliser les corps des défunts et les paysages de la mort. Le cimetière, tel qu'il se présente communément en France illustre ces deux principes. Il hérite d'une évolution lente qui débute au Moyen-âge avec l'inhumation dans les cimetières paroissiaux. L'église et le cimetière représente alors un ensemble organique où le lieu de culte et de rites funéraires cohabitent, sont dépendants. Cette forme perdure jusqu'au XIXe siècle avant que le mouvement hygiéniste ne sorte les cimetières des villes pour des questions de saturation des sols et de salubrité. Par décret, dont la substance est toujours en vigueur aujourd'hui, Napoléon Bonaparte réglemente en 1804 la gestion et la matérialité des espaces d'inhumation : les tombes doivent être hors des zones habitées, elles sont égales et séparées, orthonormées. Plus tard, un nouveau décret concernera l'emplacement idéal ; au Nord et sur un point haut, ainsi que la hauteur minimale du mur d'enceinte, soit 1,5 m. La relation directe entre lieux de culte et cimetière devient alors minoritaire en dehors des zones rurales. L'étalement urbain ou la formation de nouvelles villes va forcer des interfaces entre les carrés pavés de tombes et les différents modes d'habitation. De nos jours des associations a priori antinomiques se forment comme des voisinages avec de grands centres commerciaux ou des équipements sportifs. Le cimetière se contournant alors comme un rocher dans un cours d'eau et la fabrique de la ville ayant du mal à intégrer cette entité hermétique et dépréciée, car associée au plus grand inconnu qui soit, la mort, prend la place non-urbanisée et laissée vacante par l'initial éloignement des cimetières des centres-villes.

Pour 36 000 communes en France, on compte désormais plus de 40 000 cimetières. Aujourd'hui, ces derniers sont saturés, les possibilités d'extensions contraintes et parfois impossibles. Les positionnements politiques divergent : quand une minorité de communes s'empare du « zéro phyto » pour accueillir le vivant dans leurs cimetières voire créent de véritables parcs, la majorité abat les arbres et goudronne ses allées afin d'en limiter la gestion, générant ainsi de vastes îlots de chaleur. Par la même, l'accueil des vivants passe tendanciellement au second plan, au profit de la rentabilité de l'espace faisant des cimetières des lieux de stockage temporaire pour défunt - pareils à des parkings où les concessions coûtent cher. La quête même du retour à la terre, spirituelle ou religieuse, remise en cause lorsqu'on inhume les corps à des profondeurs trop importantes pour que les processus de décompositions soient efficaces et dans des sols rendus stériles par les années d'occupation, le tout en rendant hermétiques les cercueils et en ayant recours à des pratiques de thanatopraxie. La dépouille est alors extraite d'un cycle naturel qu'elle rejoint pourtant dans notre imaginaire collectif. La crémation, quant à elle, représentant désormais plus d'un tiers des rites funéraires, a mis les cimetières face à une demande accrue de « jardin » du souvenir matérialisés par de maigres carrés de galets blancs où s'accumulent les cendres. Les columbariums,

pour la plupart, se sont glissés dans les interstices restants.

Pour autant, si les cimetières sont dédiés au deuil et au recueillement, certains, célèbres comme le Père-Lachaise à Paris sont recherchés pour leur ambiance calme mais également foisonnante de vie, à laquelle participe la cohabitation entre les mausolés, les érables et les renard. Les cimetières de métropole comme celui-ci représentent par ailleurs des lieux de nature en ville appréciables où dans le lointain l'on perçoit les bruits blancs de l'agitation urbaine. Ils deviennent alors des espaces publics à part entière, participant à des dynamiques sociales de quartier, de ville. A une autre échelle, et diversifiant également les usages, certains petits villages du Sud de la France plantent, et entretiennent leurs cimetières comme des jardins. L'ancienneté des tombes alors marquées par l'âge de leurs rosiers, par la hauteur des cyprès. On s'aperçoit très vite par l'égalité de soin apportée qu'il s'agit d'un entretien et d'une attention portés de concert par les habitants.es, dans un cimetière support de récits familiaux et d'une mémoire collective fédératrice. À Saint-Jean de Buège, alors que je marchais entre deux sépultures, le soleil a percé à travers les feuilles d'un platane centenaire : un souvenir éclatant de ma grand-mère a surgit, celle-ci pourtant enterrée à quelque huit cents kilomètres de là. Cet événement me fait dire que susciter la mémoire et l'émotion passe par de multiples biais sensoriels dont le paysage est un vecteur essentiel, primordial.

Ainsi, entre la métropole et le village, je souhaite réfléchir sur l'ancrage des cimetières au sein des contextes paysagers suburbains essonniens au Sud de Paris; le 91 étant un territoire mêlant de multiples hybridations urbaines et rurales entre la pointe Nord qui rejoint le Grand Paris et le Sud où démarre la Beauce.

Pour une échelle locale représentative de ces hybridations, j'ai choisi quatre cimetières se trouvant là où j'ai grandi, gravitant autour des étangs de Viry-Châtillon et de Grigny, place forte du quotidien de nombreux habitants.es car riche d'expériences de nature, de mobilité, de possibilités de séjour et de sociabilisation, mais également riche de l'histoire de ses sols car se situant sur d'anciennes carrières d'extraction de sable. Les quatre cimetières sont à flanc de coteau pavillonnaire, ou aux portes de la ripisylve, font face à des immeubles ou à des terrains de tennis. Ils sont finis, clos, hermétiques, apparemment immuables, et comme beaucoup d'autres souffrent du manque de place car impensés pour évoluer.

Je souhaite projeter une trajectoire alternative, une rencontre, une mise en dialogue entre le tabou spatial que représentent les cimetières et les différents tissus suburbains qu'ils côtoient. Les rites funéraires et l'ouverture des usages peuvent être moteurs d'une nouvelle façon de spatialiser la mort. Soit, comment rendre hommage, respecter le défunt en étant partie prenante d'un processus de vie ? Avec la biodiversité comme marqueur du temps, comme symbole sacralisant mais mouvant, proposant d'autres formes de réminiscence que le cimetière minéral et stérile mais aussi comme acte de résilience urbaine. Comment faire en sorte que le cimetière soit un paysage acceptable et non subit, une interface, une traversée, accueillant et enrobant le deuil de celle.eux qui restent ? Je questionne le droit du cimetière à exister comme espace public, loin du passif cimetière/église afin de faire émerger une organicité, des usages apaisés et inclusifs, au sein d'une aire urbaine en mutation.